

Réalisé par :



Avec le soutien de :



Les productions et analyses statistiques développées dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt n'engagent que leur auteurs

Dossier spécial : Retour sur les importations de bois 2020

Comme tous les ans, notre revue *Commerce international du bois* vous propose un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à de témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits et que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions règlementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent également être complétées par les dossiers spéciaux Conférence internationale des résineux (num. 333) et Comité du bois des Nations Unies (num. 334). Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté cet article. Enfin, pour faciliter le travail de comparaisons des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé. Bonne lecture.

AVERTISSEMENT METHODOLOGIQUE

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

- **Pour les sciages résineux :** 4407 (11 10, 11 20, 11 90 / 12 10, 12 20, 12 90 / 19 10, 19 20, 19 90)
- **Pour les bois tropicaux :**
 - En sciages : 44 07 (21 10, 21 91, 21 99 / 22 10, 22 91, 22 99 / 25 10, 25 30, 25 50, 25 90 / 26 10, 26 90 / 27 10, 27 91, 27 99 / 28 10, 28 91, 28 99 / 29 15, 29 20, 29 83, 29 85, 29 95)
 - En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)
- **Pour les contreplaqués :** 44 12 (39 00 / 3110, 3190 / 3300 / 3400 / 9410, 9490)

Il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées.

Néanmoins, compte tenu des corrections apportées régulièrement par les services des Douanes et par nos soins, elles sont déjà intéressantes par les tendances qu'elles apportent dans le temps, rapportées aux mêmes chiffres de l'année précédente.

Bilan résineux 2020

Alerte méthodologique

Concernant le commerce d'importation des sciages résineux, il est important de rappeler quelques règles de prudence dans l'exploitation de ces données statistiques douanières :

- En premier lieu, comme les années précédentes, nous enregistrons parfois des écarts importants constatés entre les données douanières françaises d'importation et celles des fédérations d'industriels de certains pays producteurs.
- En second lieu, dans le cadre du travail de refonte de la méthodologie, LCB a apporté des changements en ajoutant aux sciages résineux bruts les sciages rabotés et collés; et en prenant en compte le total monde des importations pour chaque famille de produits suivis. La méthodologie s'affinera au cours des mois en intégrant d'autres produits techniques stratégiques et en affinant le périmètre pays.

En effet, à ce jour, nous ne sommes pas encore en mesure de sortir des données statistiques fiables sur le commerce d'importation de ces produits d'ingénierie structurels (CLT, LVL...). Un chantier spécifique à ces données douanières a été ouvert dans le cadre du projet filière de Veille Économique Mutualisée (VEM).

Il est néanmoins possible de faire un commentaire général sur le commerce de ces produits d'ingénierie : si le volume d'importation reste inférieur en quantités à celui des produits bruts, en revanche les données en valeur pourraient aggraver le déficit commercial observé sur les produits résineux, compte tenu du prix plus élevé de ces produits structurels.

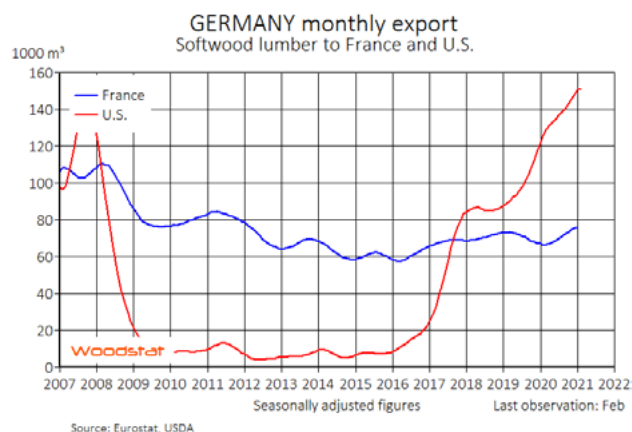
Bilan des importations françaises

Sous réserve de corrections apportées aux statistiques douanières utilisées **les importations françaises de sciages résineux se sont élevées en 2020 à 2,68 Mm³, ce qui correspond à un léger recul de -2 % par rapport aux importations de 2019 qui s'étaient élevées à 2,73 Mm³.** En effet, le marché résineux a fortement rebondi au T3 et au T4, après un premier semestre marqué par un ralentissement de la production lié aux conditions climatiques, aux grèves des dockers en Finlande et bien évidemment à la crise sanitaire mondiale qui a désorganisé les chaînes de production et circuits logistiques internationaux. **Cet effet « rattrapage » a permis d'avoir un bilan 2020 d'importation de sciages résineux assez stable par rapport à l'année 2019.**

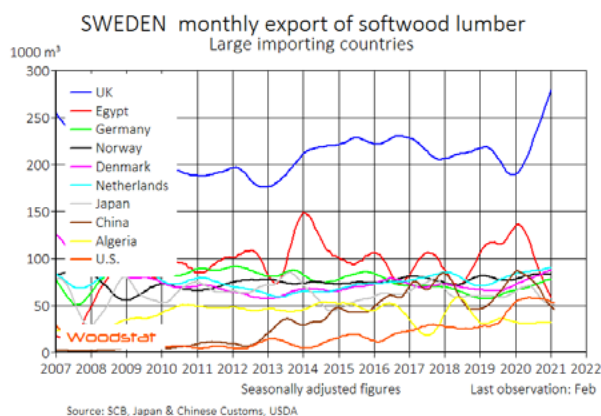
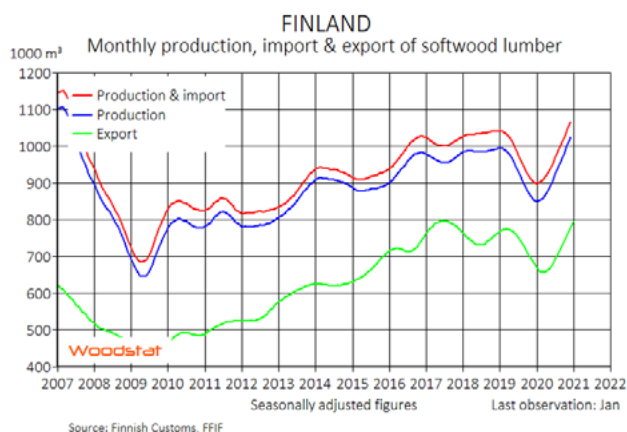
L'on note toutefois **quelques disparités dans ces données d'importation en fonction de la zone de provenance.** Si les importations en provenance de **l'Europe de l'Ouest** restent en recul par rapport à 2019 (-5 %), les importations en provenance de **l'Europe du Nord** (+1 %) et **d'Europe de l'Est** (+2 %) se stabilisent voire augmentent légèrement par rapport à 2019.

Bien que le volume d'importation en provenance **d'Europe de l'Ouest** enregistre une hausse de **9 % au T4** par rapport à 2019 pour atteindre **358 000 m³, le bilan annuel 2020 reste légèrement en deçà du bilan de 2019 avec un recul de -5 % pour atterrir à 2,30 M m³.**

Les importations en provenance de l'Allemagne et du Benelux, principaux fournisseurs de la France, s'élèvent respectivement à 673 210 m³ (soit une baisse - 3 % par rapport à 2019) et à 438 200 m³ (soit un recul de 11 % par rapport à 2019). Néanmoins, cette diminution des importations semble être minorée par une reprise soutenue en seconde partie d'année des importations en provenance de l'Allemagne. En effet, tirée par l'explosion de la demande aux USA, l'Allemagne a renforcé sa production passant de 2 000 000 m³ en janvier 2020 à 2 300 000 m³ en décembre 2020 (source WOODSTAT), ce qui a aussi profité aux exportations à destination de la France. **L'Allemagne** conforte ainsi son rang de premier partenaire commercial de la France en tant que pays à la fois producteur et exportateur.

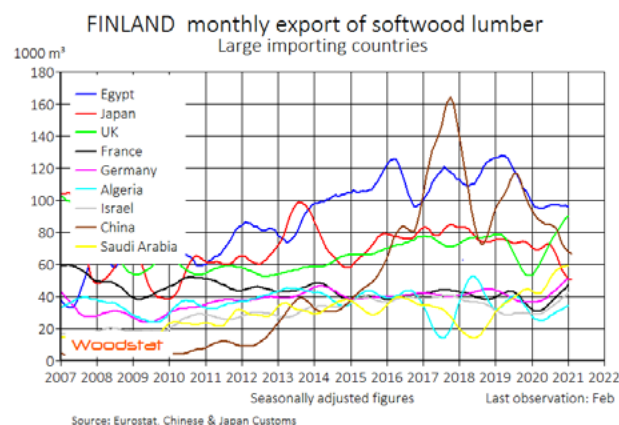


Le bilan 2020 d'Europe du Nord est lui, en hausse de 1 % par rapport à 2019, pour atteindre **715 400 m³**. Après un début d'année en déficit (-8 %) au premier semestre dû à de mauvaises conditions climatiques fin 2019 dans les pays scandinaves, aux grèves des dockers en Finlande et aux perturbations logistiques engendrées par la crise sanitaire mondiale.



Ce rattrapage est tiré par les importations du T4 2020 en provenance de **Finlande** qui ont doublé en volume pour atteindre **126 000 m³** de sciages résineux importés. Les importations en provenance de **Suède** sont elles aussi en hausse de **+12 % au T4 2020** par rapport au T4 de l'année 2019. Ces hausses remarquables ont été permises par une très forte reprise de la production en **Finlande** et en **Suède** et un marché d'exportation très actif en fin d'année soutenu par la demande du marché britannique.

Concernant **l'Europe de l'Est**, les importations sont elles aussi en progression de **+2 %** par rapport à 2019 pour s'établir à **586 718 m³**, tirées par l'augmentation des importations en provenance de : **Russie** **+5 %** par rapport à 2019 pour s'établir à **295 250 m³**, de Lettonie **+9 %** pour atteindre **92 000 m³**. Les importations en provenance de Pologne se sont, elles, stabilisées autour de **85 000 m³**.



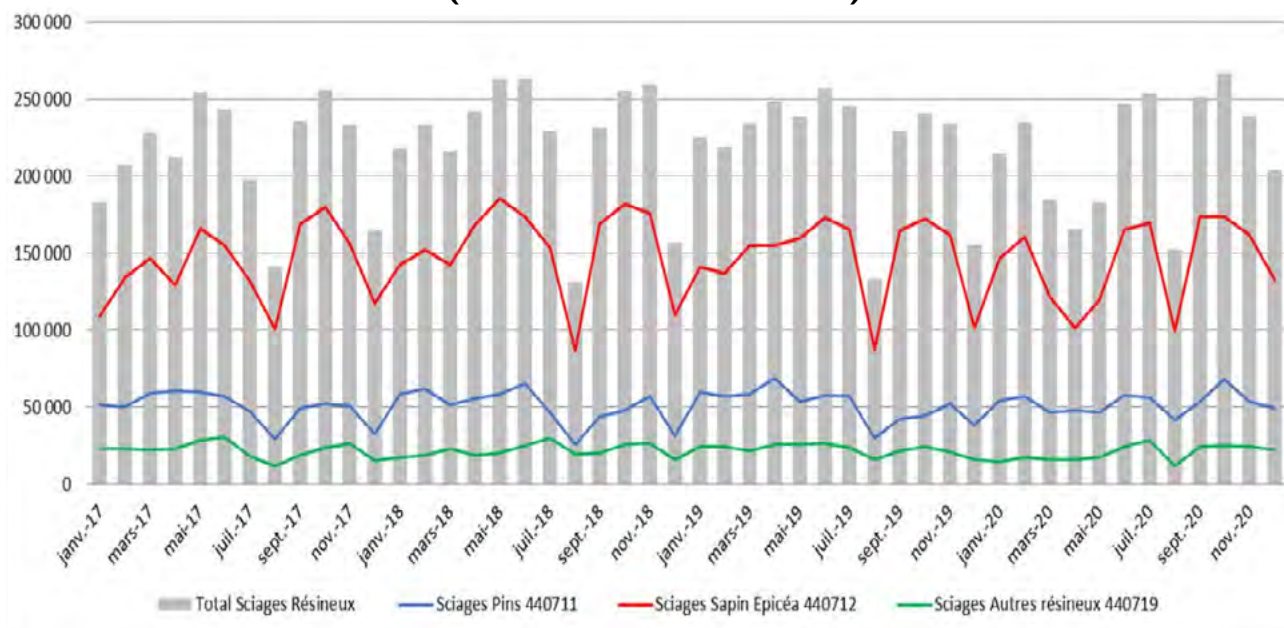
	SEMESTRE 1			SEMESTRE 2			ANNEE		
	2019	2020	VAR an-1	2019	2020	VAR an-1	2019	2020	VAR an-1
EUROPE DU NORD	402 987	323 945	-20 %	308 518	391 450	26 %	711 505	715 395	1 %
EUROPE DE L'OUEST	705 519	603 015	-8 %	662 988	695 824	5 %	1 359 732	1 296 910	-5 %
EUROPE DE L'EST	316 983	301 760	-5 %	261 005	284 958	9 %	577 988	586 718	2 %
AUTRES	37 000	35 141	-5 %	38 551	40 340	5 %	77 786	81 448	5 %
TOTAL	1,4 M	1,2 M	-14 %	1,3 M	1,4 M	+11 %	2,73M	2,68M	-2 %

En conclusion, le bilan annuel de 2020 est véritablement « divisé » en deux avec un premier semestre négatif, on note un recul de **-14 %** des importations par rapport à l'année dernière pour s'établir à **1,2 Mm³**, et un second semestre positif avec une augmentation de **+11 %** par rapport à l'année dernière pour s'établir à **1,4 Mm³**. Le rattrapage du second semestre permet ainsi d'absorber les effets de la crise amorcée au début d'année, pour enregistrer une quasi-« stabilisation » des importations avec un repli de **-2 %** en volumes cumulés sur l'ensemble de l'année 2020, pour s'établir à **2 680 451 m³**.

BILAN 2020	VOLUMES CUMULES		Variation An..An - 1
	2019	2020	
SUÈDE	294 769	311 189	6%
FINLANDE	401 948	387 905	-3%
DANEMARK	2 552	2 571	1%
NORVÈGE	12 236	13 730	12%
EUROPE DU NORD	711 505	715 395	1%
RUSSIE	280 741	295 247	5%
LITUANIE	85 604	65 737	-23%
LETTONIE	84 606	92 161	9%
POLOGNE	84 419	84 917	1%
ESTONIE	42 618	48 656	14%
EUROPE DE L'EST	577 988	586 718	2%
ALLEMAGNE	691 531	673 210	-3%
AUTRICHE	80 822	86 578	7%
BENELUX	494 552	438 208	-11%
ESPAGNE	19 568	18 786	-4%
SUISSE	66 738	72 345	8%
PAYS-BAS	4 096	5 237	28%
PORTUGAL	2 425	2 546	5%
EUROPE DE L'OUEST	1 359 732	1 296 910	-5%
MADAGASCAR	6 026	10 866	80%
AFRIQUE	6 026	10 866	-45%
CANADA	9 638	8 483	-12%
ÉTATS-UNIS	4 180	3 212	-23%
AMÉRIQUE	13 818	11 695	-15%
AUTRES PAYS	57 942	58 867	2%
TOTAL GÉNÉRAL	2 727 010	2 680 451	-2%

Source: Service des Douanes - Le Commerce du Bois
Origin: Custom Service

Evolution mensuelle des importations françaises de sciages résineux en m³ (440711 + 440712 + 440719)



Source : TDM avec correctifs FrenchTimber



Bilan des exportations françaises de sciages résineux (440711 + 440712 + 440719)

Exportations françaises de sciages résineux en m ³ (440710 + 440711 + 440712 + 440719)						
Pays	Année				2020	
	Total 2017	Total 2018	Total 2019	Evo 18/19	2020	Evo 19/20
Belgique	200 441	198 160	212 817	7,4	257 954	21,2
Pays-Bas	79 328	113 650	125 401	10,3	220 109	75,5
Espagne	221 222	217 841	213 426	-2,0	174 224	-18,4
Allemagne	63 257	52 927	63 608	20,2	81 199	27,7
Italie	52 223	44 145	44 772	1,4	43 826	-2,1
Suisse	24 764	18 541	20 190	8,9	23 016	14,0
Royaume-Uni	7 501	9 656	7 368	-23,7	20 986	184,8
Portugal	9 877	12 241	13 531	10,5	14 894	10,1
Senegal	8 692	11 723	13 697	16,8	8 593	-37,3
Algérie	6 234	10 330	7 115	-31,1	6 307	-11,4
Chine	1 391	1 260	390	-69,0	5 095	1206,4
Maroc	12 592	8 079	8 590	6,3	4 678	-45,5
Japon	1 214	2 771	2 694	-2,3	4 563	69,4
Autres	24 526	29 352	24 398	-16,9	15 824	-35,1
Monde	712 048	727 905	755 304	3,8	881 269	16,7

Les exportations françaises de sciages résineux se sont élevées à 881 269 m³ au cours de l'année 2020 contre 755 304 m³ en 2019. Selon French Timber, cette augmentation de 16,7 % des exportations françaises en 2020 (solde net positif de 126 000 m³) est à rattacher à l'arrêt des ventes en France lors du 1er confinement. On notera plus en détail une forte augmentation des exportations à destination de la Belgique qui atteignent désormais 258 000 m³ (+21% par rapport à 2019), des Pays-Bas qui atteignent 220 110 m³ (+ 75% par rapport à 2019) et de l'Allemagne qui atteignent plus modestement 81 200 m³ (+ 27% par rapport à 2019)..



Une deuxième moitié de l'année 2020 placée sous le signe de la consommation

Si on l'on croise les données issues du Comité des forêts et de l'industrie forestière des Nations Unies (COFFI) qui s'est réuni à Genève en Suisse et en ligne, du 4 novembre au 6 novembre 2020 (cf. revues Commerce international du bois n°334) avec celles issues de la conférence internationale sur les résineux (ISC) qui s'est tenue en octobre 2020 (cf. revues Commerce international du bois n°333), ainsi que celles tenues à jour directement par les fédérations professionnelles malgré un début d'année incertain, **la consommation de sciages résineux a été en augmentation en 2020.**

En effet, la consommation de produits forestiers dans la région de l'UNECE était en déclin pour les bois rond (-3,4 %), le bois de sciage (-0,9 %). Avec la menace de la COVID-19 pesant sur l'économie mondiale, on s'attendait à ce que les perturbations associées à la pandémie et la chute du PIB mondial qui en

découlerait aient un impact dévastateur sur la production et la consommation de produits forestiers.

Toutefois, en 2020, les produits forestiers se sont avérés étonnamment résistants et, plus surprenant encore, **les prix du bois de sciage de résineux ont atteint des records historiques en Amérique du Nord, sous l'effet de la demande liée aux logements.** Ce dynamisme de la demande contribue à une tension sur les approvisionnements, et par effet rebond à l'augmentation de l'indice du prix du bois. La demande de sciages est portée par le marché de la construction (**bois de structures**) et par le marché des aménagements extérieurs (**decking**) pour les particuliers. L'année 2020, est aussi marquée par une demande en hausse tirée par la GSB et les négoce, et par une présence forte du particulier.

En conclusion, même si l'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire mondiale, dans la plupart des pays il y a eu un très bon niveau de consommation et, selon la conférence ISC de 2020, la consommation totale de l'UE devrait encore augmenter de 2.3 millions de m³ en 2021. Néanmoins, même si le commerce du bois peut se réjouir de cette hausse de la consommation, l'augmentation a provoqué quelques turbulences sur les approvisionnements et le prix du bois.



Un début d'année 2021, marqué par une pression sur les approvisionnements et des prix à la hausse

Evolution à la hausse des prix des bois du nord

La hausse des prix à l'exportation des bois suédois et finlandais s'est intensifiée début 2021. L'indice des prix à l'exportation du bois scié et raboté en Suède était de 133,1 en février (+6,6 % par rapport au mois précédent, +28,4 % par rapport au même mois en 2020). L'indice des prix du bois scié a augmenté de 5,6 % et celui du bois raboté de 7,2 % (par rapport au mois précédent). L'indice des prix à l'exportation du bois scié et raboté en Finlande en février était de 106,9 (+3,0 % par rapport au mois précédent, +10,2 % par rapport au même mois en 2020). Le graphique ci-dessous montre les indices des prix à l'exportation pour la Suède et la Finlande à fin février 2021. La tendance s'est accélérée pour les prix négociés au T2 2021 avec des retours de nos membres qui confirment la hausse de +40 à +50 % sur un an.

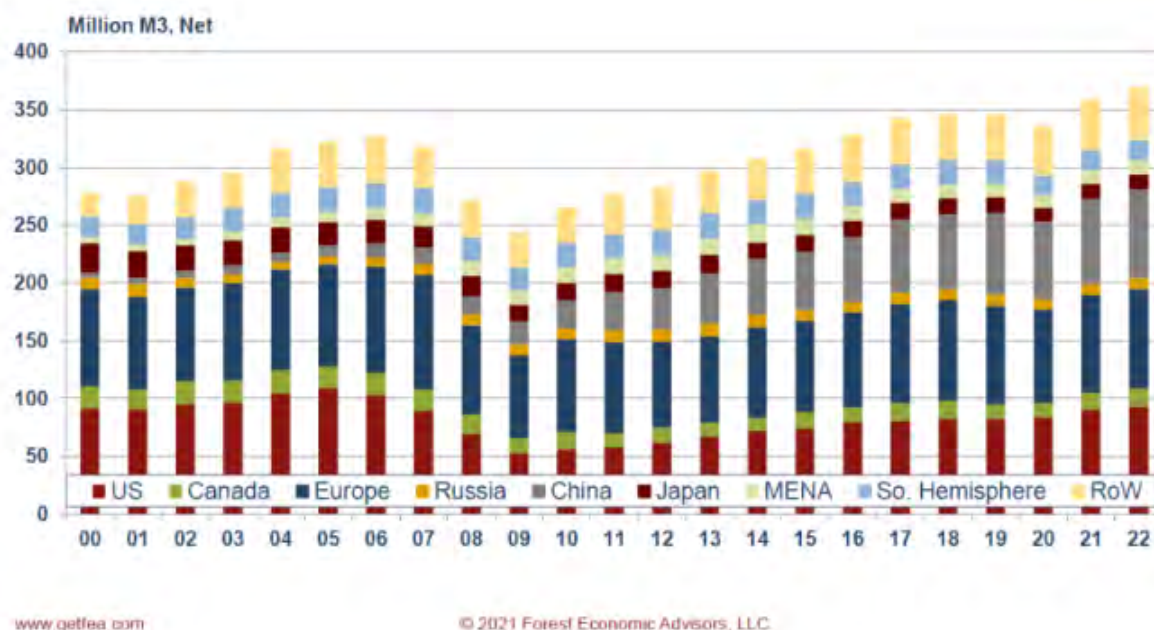
Indices des prix à l'export pour les sciages et les bois rabotés de Finlande et de Suède, données Woodstat



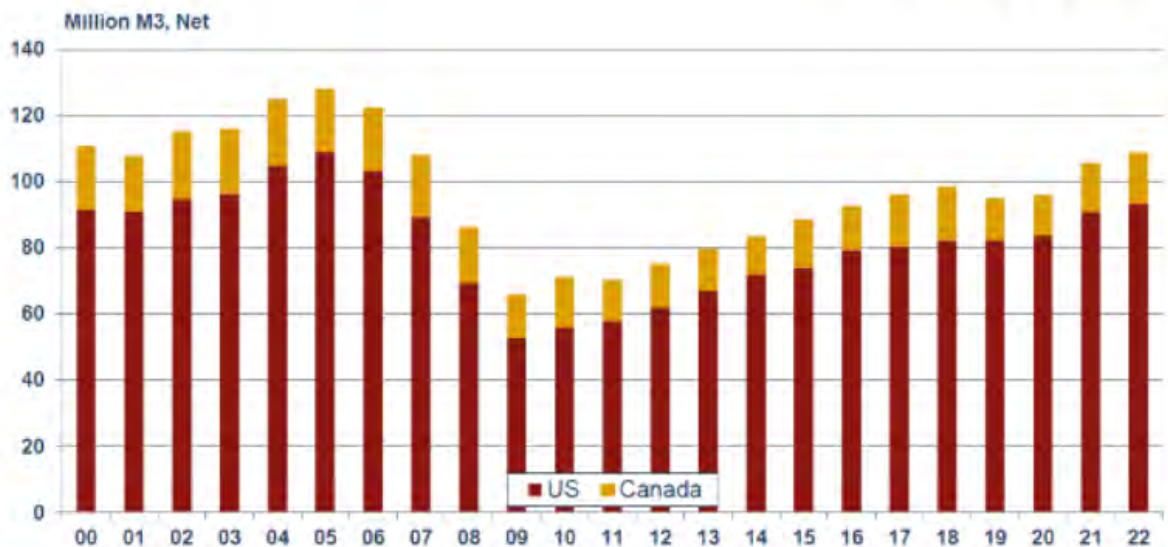
La consommation mondiale de bois d'œuvre continuera à augmenter

Les trois principales régions consommatrices sont les États-Unis, l'Europe et la Chine. Ces pays, ainsi que la Russie et le Canada, constituent également les principales régions productrices. Toutes ces régions sont sur des dynamiques de croissance et donc de consommations importantes. Toutefois, l'augmentation de la consommation mondiale devrait être tirée principalement par l'augmentation de la consommation en Amérique du Nord. L'augmentation de la consommation européenne sera plus mesurée.

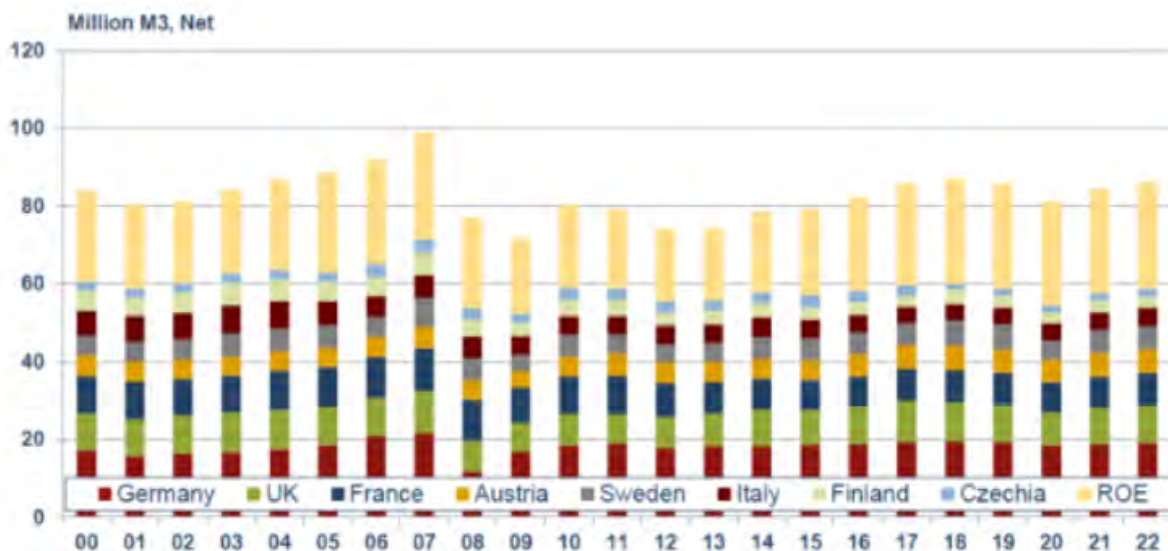
Consommation mondiale de bois d'œuvre, données Forest Economic Advisor



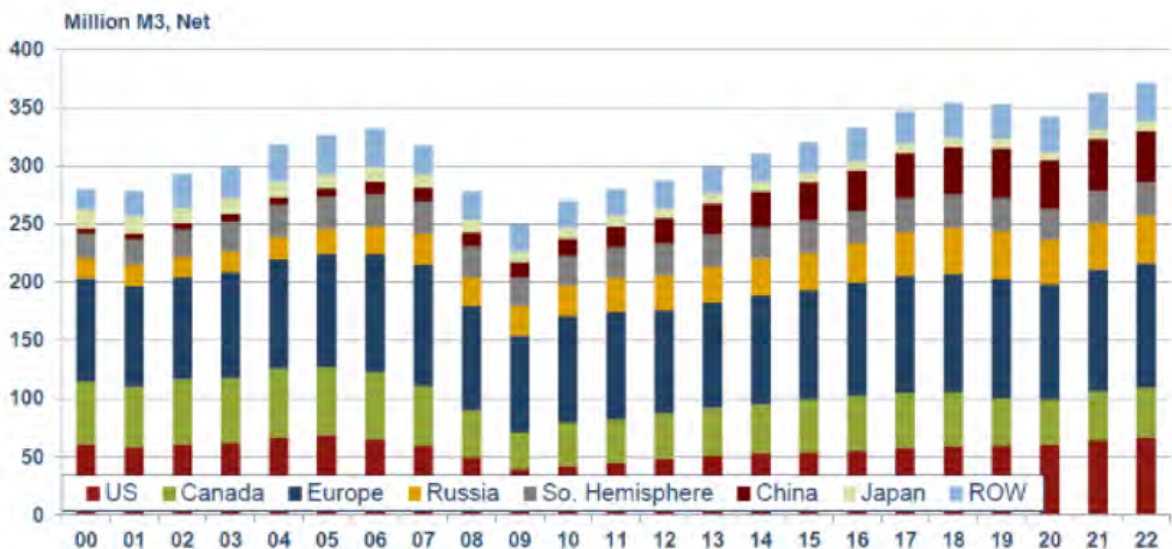
Consommation de bois d'œuvre aux USA et au Canada, données Forest Economic Advisor



Consommation européenne de bois d'œuvre, données Forest Economic Advisor



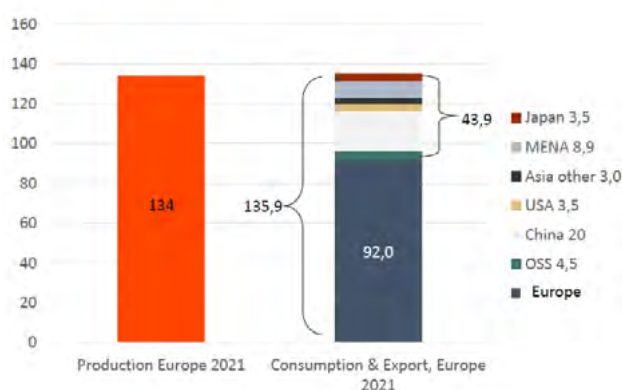
Production mondiale de bois d'œuvre, données Forest Economic Advisor



Production européenne versus la consommation et les exports

En 2021, le bilan global fait apparaître une offre insuffisante de 1,9 millions de m³ alors qu'en 2020, l'offre était excédentaire d'environ 1,0 million de m³. L'offre sera insuffisante au T1/T2 en raison des stocks actuels. C'est plus incertain pour la période T3/T4 mais cela ne devrait pas évoluer. La consommation globale de bois en Europe devrait, selon les estimations, augmenter en 2021 de 90 à 92 millions de m³. Les mises en chantier qui ont connu une forte chute en 2020, passant de 1,9 millions de mises en chantier en 2019 à 1,5 millions en 2020, devraient augmenter en 2021 de 0,2 à 0,3 million.

La hausse de la production est entravée par les contraintes d'approvisionnement en produits ligneux.



Setra analysis oct. 2020

Perspectives d'évolution sur la tension des approvisionnements

Les études sur le sujet (ex. FEA 2021) et propos recueillis lors de conférences professionnelles vont dans le même sens :

- Maintien des prix des sciages et des produits finis à un niveau élevé en comparaison des prix passés ;
- Augmentation de la demande mondiale à mesure que l'économie se remettra de la crise sanitaire ;
- Augmentation de la production entravée par des contraintes d'approvisionnement en produits ligneux ;

Tensions qui perdureront du fait de la croissance de la demande et des limites de l'offre.

La filière bois promeut les bonnes pratiques et le dialogue clients-fournisseurs. Afin de faire face à cette situation inédite, la filière bois encourage le dialogue entre clients et fournisseurs, le partage des problématiques rencontrées. Elle recommande de favoriser les partenariats stratégiques durables et historiques entre les fournisseurs industriels et leurs clients. Elle invite à la transparence et à la mise à jour de la situation des clients de manière dynamique au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Focus sur l'état des forêts en Europe

FOREST EUROPE a publié un rapport intitulé « l'État des forêts d'Europe en 2020 » (The State of Europe's Forests 2020) qui présente des chiffres officiels récents et des informations sur les forêts européennes signataires de FOREST EUROPE : leur gestion, leurs politiques, leurs cadres institutionnels et juridiques.

Le rapport s'appuie sur les critères de gestion durable et traite de l'état des forêts européennes selon plusieurs catégories : les ressources forestières et leur contribution aux cycles mondiaux du carbone; la santé et la vitalité des écosystèmes forestiers; les fonctions productives des forêts; la diversité biologique des écosystèmes forestiers; les fonctions de protection de la gestion forestière (notamment le sol et l'eau) et les changements socio-économiques.

Le rapport montre qu'il existe des évolutions positives dans plusieurs domaines et présente, entre autres, les chiffres suivants :

- La superficie forestière européenne a augmenté de 9 % au cours des 30 dernières années. Avec 227 millions d'hectares de forêts, plus d'un tiers de la surface terrestre de l'Europe est boisée.
- Le volume de bois et le carbone stocké dans les forêts européennes ont augmenté de 50 % au cours des 30 dernières années, alors que la superficie forestière s'est étendue et que seule une partie de l'accroissement a été récoltée. Environ 3/4 de l'accroissement annuel net de bois est abattu.
- Le volume de l'approvisionnement en bois a augmenté, atteignant 550 millions de m³, soit 40 % de plus qu'en 1990.
- La superficie des forêts désignées pour la conservation de la biodiversité a augmenté de 65 % en 20 ans, et la superficie désignée pour la conservation des paysages de 8 %.

Le rapport constate que les forêts européennes sont de plus en plus confrontées à des défis. Le rapport souligne, entre autres, que :

- Environ 3 % des forêts européennes sont endommagées, principalement par le vent, les insectes et les incendies de forêt.
- Une croissance des perturbations forestières à grande échelle a été observée récemment, notamment des sécheresses extrêmes, des vagues de chaleur, des épidémies de scolytes et des incendies de forêt.

- Les dépôts de pollution atmosphérique ont continuellement diminué au cours des 25 dernières années; toutefois, certains polluants dépassent encore les charges critiques.
- Le revenu net relativement faible des entreprises forestières constitue un risque pour la gestion des forêts, en particulier dans un contexte de marchés volatils, d'effets néfastes du changement climatique et d'exigences accrues en matière de systèmes sylvicoles.

Enfin, la sylviculture et les industries de transformation du bois représentent plus de 2,6 millions d'emplois dans l'Europe, même si ce chiffre est en baisse constante au fil des années - d'environ 33 % de 2000 à 2015.

Il existe des menaces et des défis importants, notamment en raison des perturbations forestières et des facteurs économiques. En outre, les forêts sont de plus en plus sollicitées pour le piégeage du carbone, les matériaux et les produits biologiques renouvelables, le tout dans le contexte d'un climat en évolution constante. L'Europe conserve un équilibre dans sa gestion durable des forêts depuis de nombreuses décennies. Les nouvelles pressions et les nouveaux défis peuvent toutefois entraîner des changements dans cet équilibre.



Bilan bois tropicaux 2020

Comme tous les ans, notre revue Commerce international du bois vous offre au printemps un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à de témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits et que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré. Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions réglementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent aussi être complétées par le dossier que nous avons consacré au dernier Comité du bois des Nations Unies dans le numéro 334 de notre revue. Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté ce dossier. Enfin pour faciliter le travail de comparaisons des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé. Bonne lecture.

AVERTISSEMENT METHODOLOGIQUE

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

• **Pour les bois tropicaux :**

– En sciages : 44 07 21 10, -21 91 ; - 99 ; - 44 07 22 10, - 91, - 99 ; 44 07 25 10, - 30, - 50, - 90 ; 44 07 26 90 ; 44 07 27 10, - 91, 99 ; 44 07 28 10, - 91, - 99 ; 44 07 29 15, - 20, - 25, - 45, - 61, - 68, - 83, - 85, - 95

– En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)

• **Pour les contreplaqués :** 44 03 49 10, - 35, - 95

Il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées. Néanmoins, compte tenu des corrections apportées régulièrement par les services des Douanes et par nos soins, elles sont déjà intéressantes par les tendances qu'elles apportent dans le temps, rapportées aux mêmes chiffres de l'année précédente.

Le bilan 2020 des importations de sciages tropicaux en France

En ce qui concerne les importations de sciages tropicaux, l'on note une année 2020 marquée par une légère baisse d'environ -4 % (soit une perte de 5 000 m³) pour atteindre environ 109 500 m³ de sciages importés.

Néanmoins, si l'on considère la tendance à long terme et la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, cette baisse est à relativiser. En effet, les importations en 2020 sont relativement conformes à un certain équilibre du commerce des bois tropicaux en France depuis 2012. Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2012 à la suite des crises financières - passage de 395 000 m³ en 2007 à 171 000 en 2012 soit un recul de -57 % - le volume d'importation s'est peu

à peu stabilisé. Grâce à un effet rattrapage amorcé au deuxième semestre et une demande en hausse des produits d'aménagements extérieurs, l'impact du confinement du début d'année a été minoré.

Concernant les sciages, les importations en provenance d'Afrique, principal fournisseur de la France, se sont avérées assez stables, avec des volumes cumulés de 50 350 m³ en 2020 contre 53 330 m³ en 2019. Malgré la crise sanitaire mondiale, les productions forestières africaines ont été régulières et les exportations d'avivés n'ont pas connu de véritables ruptures. On note une augmentation de importations en provenance d'Afrique de 26 %, au T4 2020 par rapport au T4 2019, pour s'établir à 13 000 m³.

En effet, après avoir chuté au T2 2020, période de confinement stricte en France; et s'être stabilisées au T3 2020, les importations camerounaises, congolaises et gabonaises reprennent avec un niveau à la hausse au T4 2020 : 7 000 m³ pour le Cameroun; 1 620 m³ pour le Congo; 2 000 m³ pour le Gabon. Il est tout de même important de noter que la France, mais aussi plus largement l'Europe, ont perdu leur statut d'acheteur de référence, largement supplantés aujourd'hui par les opérateurs asiatiques.

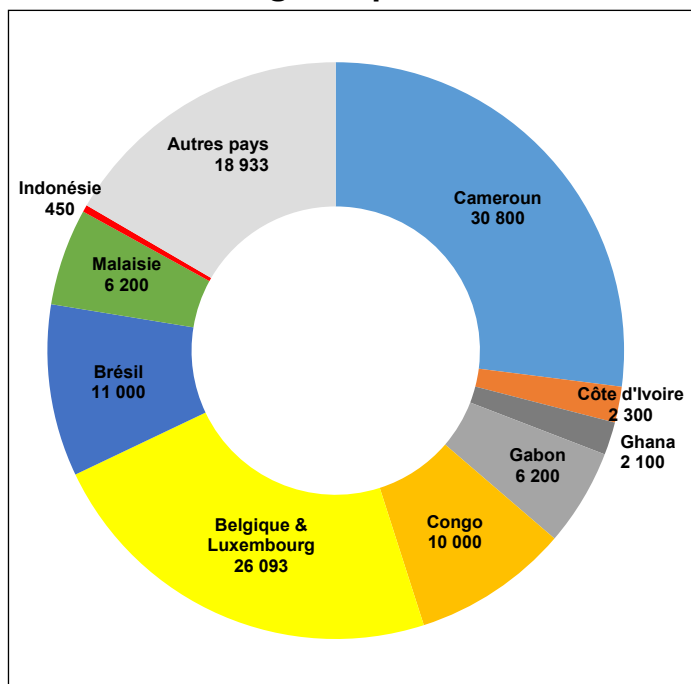
Par origines de provenance africaine, il y a eu de changements dans le classement des pays fournisseurs de la France. On voit que le **Cameroun** reste de loin le premier fournisseur de la France avec un volume exporté de 28 500 m³ en 2020. Ce pays est en proie à une situation politique sensible suite notamment à la réélection en octobre 2018, pour un huitième mandat, du président Paul Biya. Néanmoins, le pays affiche une volonté d'orienter sa politique forestière vers plus de transformation industrielle. Le pays est toujours en négociation avec la Commission Européenne pour la mise en place d'un accord de partenariat volontaire (APV) dans le cadre du plan d'actions FLEGT. Des contacts ont également été pris avec LCB, en tant qu'Organisation de contrôle au sens du RBUE, pour aider les opérateurs économiques à renforcer leur Diligence raisonnée. LCB a d'ailleurs organisé courant Mars 2021, une série de groupes de travail, avec l'appui technique de l'ATIBT pour faire évoluer son système de diligence raisonnée.

La **République du Congo** est en 2020 le deuxième fournisseur de la France en ce qui concerne

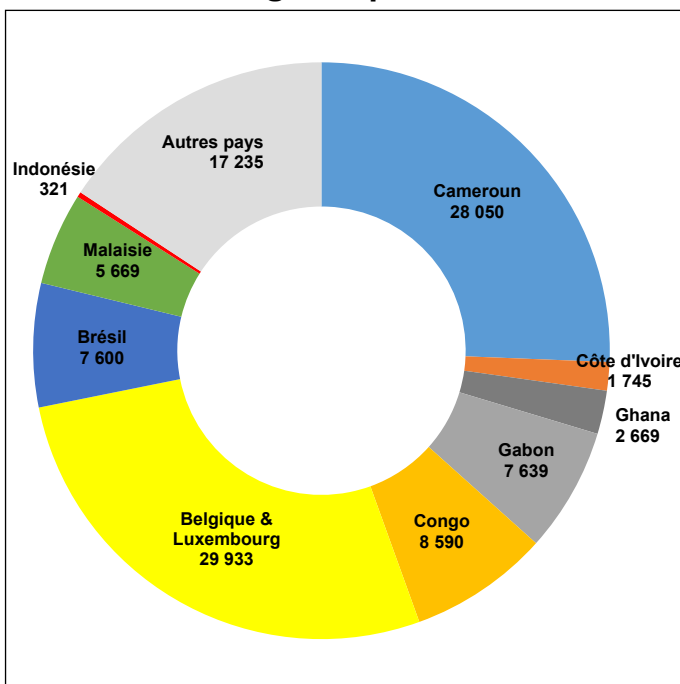
les importations directes avec un total de près de 8 500 m³. Le Gabon arrive en troisième position avec 7 600 m³ avec et une hausse de 22 % par rapport à 2019. La Côte d'Ivoire enregistre une baisse de 27 % par rapport à 2019 pour atteindre 1 750 m³ en 2020. En 2018, les importations en provenance de Côte d'Ivoire avait considérablement chuté passant de 12 500 m³ en 2017 à 2 200 m³ en 2018 soit une baisse d'environ 82 %. Ce repli de la Côte d'Ivoire entre 2017 et 2018, s'explique notamment par la fermeture de sociétés, dans un contexte d'appauvrissement de la ressource locale (changement d'affectation de terres...) et l'absence de saison sèche dans ces pays a eu un impact négatif sur les récoltes. Cette tendance semble donc se consolider en 2020.

Le BENELUX est le deuxième pôle fournisseur de la France en avivés tropicaux après l'Afrique. Avec les réserves qui s'imposent sur les valeurs douanières disponibles, près de 30 000 m³ de sciages sont ainsi expédiés depuis ses ports en 2020. Les sociétés belges spécialisées dans les bois tropicaux sont nombreuses parmi lesquelles Vandecasteele, van Hoorebeke, Callens, Lemahieu, Somex, Decolvenaere... Les clients professionnels de ces sociétés sont essentiellement les importateurs français ainsi que les négociants avec une faible pénétration dans l'industrie. Le Commerce du Bois renforce les échanges avec FEDUSTRIA (fédération belge regroupant les principaux importateurs) afin de proposer son système de diligence raisonnée mais aussi de partager davantage sur les données statistiques. LCB est d'ailleurs partie prenante du projet THEMIS, piloté par PROBOS, aux côtés de

Importations françaises des sciages tropicaux 2019



Importations françaises des sciages tropicaux 2020



l'ATIBT et de FEDUSTRIA. L'objectif de ce projet est de suivre les importations de bois certifiés avec comme ambition de progresser vers plus d'approvisionnements certifiés. Ce projet, a comme enjeu l'instauration d'une concurrence saine entre les pays consommateurs européens.

Concernant les **importations de sciage en provenance d'Amérique du Sud, pour l'essentiel le Brésil, on constate un net recul de 31 % par rapport à 2019, pour atterrir à 7 600 m³**. La part de marché du Brésil avait déjà considérablement diminué en 2019 avec un passage de 28 800 m³ en 2018 à 11 000 m³ en 2019. Une baisse de 4 200 m³ avait déjà été observée entre 2017 et 2018.

En 2020, le Brésil a été plus affecté par la pandémie qui a désorganisé la filière déjà ralentie par les contrôles de l'IBAMA. Effectivement, **deux phénomènes continuent de peser sur les échanges commerciaux avec ce pays** : les exigences environnementales croissantes liées aux obligations de traçabilité des acheteurs internationaux (US avec le Lacey Act ou encore européens avec le RBUE) et aussi le renchérissement **des importations lié au change Euro Dollar et les difficultés liées au fret**.

Cela étant, le **Brésil** est un pays très orienté d'une part vers la satisfaction d'un marché domestique plus actif ce qui peut aussi dissuader des usines de se concentrer sur des spécifications export propres aux marchés européens et à des prix pas toujours si intéressants; d'autre part vers le marché US qui reste un débouché traditionnel fort du Brésil malgré les fluctuations de change entre le Réal brésilien et l'US dollar. L'explosion de la demande de produits bois aux Etats-Unis contribue fortement à amplifier ce phénomène en augmentant la pression sur les produits en bois.

Par ailleurs, l'Ipé a fait l'objet d'une étude d'inscription dans les annexes de la CITES en octobre 2018. Après les élections présidentielles au Brésil, cette proposition a été retirée des sujets de discussion de la 18^e Conférence des Parties. L'Ipé n'a donc pas été inscrite aux annexes de la CITES, cependant cela a entraîné une surveillance accrue des flux commerciaux concernant cette essence. Certaines entreprises françaises ont d'ailleurs fait le choix de retirer cette essence de leur carnet de commande.

Enfin, **le troisième pôle fournisseur de sciages tropicaux, l'Asie de l'Est** se stabilise autour

de 6 000 m³ de sciages importés. La Malaisie avec 5 700 m³ exportés en 2020 est en relative baisse par rapport à son niveau de 2018 (6 200 m³). Les autres pays se classent loin derrière la Malaisie avec des volumes d'importation de sciages quasi inexistantes.

Concernant **le Myanmar**, la baisse des importations en France peut être due aux forts risques d'illégalité existant dans ce pays. Le Commerce du Bois a d'ailleurs **appelé les importateurs de bois français à cesser leurs importations de bois en provenance de ce pays, du fait de l'impossibilité actuelle de conclure à un risque négligeable d'illégalité au sens du RBUE**.

La faible importation de sciages asiatiques ne doit pas être interprétée comme l'absence de relations commerciales entre ces pays et la France. Bien au contraire, **les pays d'Asie de l'Est ont peu à peu orienté leur stratégie vers l'exportation de produits bois à forte « valeur ajoutée »** (produit dont la transformation va faire augmenter de façon considérable la valeur commerciale). **L'Indonésie** a ainsi développé son commerce extérieur en donnant une place prépondérante à l'industrie de transformation du bois. En effet, à partir de 1980, le gouvernant Suharto, met l'accent sur le développement d'industries du contreplaqué, en raison de ses possibilités de création à la fois de revenu et d'emplois. L'ancien plus gros exportateur mondial de bois brut (1) devient peu à peu l'un des plus gros exportateurs mondiaux de contreplaqués tropicaux (2) en 1991 avec une part de marché d'environ 50 % du commerce mondial de ce produit. Aujourd'hui, le contreplaqué est toujours le **principal produit d'exportation du bois et a rapporté 645 millions de RM au premier trimestre 2020**.

La même analyse tient pour la Chine où les industries des panneaux et de la pâte à papier se sont développées à un rythme soutenu. A partir des années 1990, la Chine a créé de grands complexes industriels forestiers, comme les fabriques de contreplaqué dans les Province de Hebei, Zhejiang et Shandong et de meubles à Guangdong et dans les autres provinces côtières. **Selon les statistiques douanières de la FAO, la Chine représente 50 % de la production mondiale de panneaux à base de bois en 2018**.

Il est donc important de rappeler que cette analyse se limite seulement aux sciages; le bilan des importations de panneaux en bois tropical est traité dans la partie Bilan panneaux 2020 de cette revue.

(1) Jusqu'au début des années 1980, l'Indonésie exporte surtout des grumes en majorité vers le Japon

(2) M. Hasan « [L'industrie indonésienne des panneaux dérivés du bois](#) » in **Revue internationale des forêts et des industries forestières - Vol. 42 - 1991/4**

BILAN 2020	TRAVERSESES		SCIAGES		TOTAL SCIAGES		Var An.-1
	Volumes cumulés		Volumes cumulés		Volumes cumulés		
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
CAMEROUN	0	0	30 804	28 050	30 804	28 050	-9%
RCA	0	0	150	199	150	199	33%
CONGO, Brazzaville	0	0	10 436	8 589	10 436	8 589	-18%
CONGO, Kinshasa	0	0	1 155	1 457	1 155	1 457	0%
CÔTE D'IVOIRE	0	0	2 378	1 745	2 378	1 745	-27%
GABON	1 588	4 172	4 698	3 467	6 286	7 639	22%
GHANA	0	0	2 126	2 669	2 126	2 669	26%
AFRIQUE	1 588	4 172	51 747	46 176	53 335	50 348	-6%
BRÉSIL	0	0	11 086	7 606	11 086	7 606	-31%
AMERIQUE	0	0	11 086	7 606	11 086	7 606	-31%
CHINE	0	0	26	18	26	18	0%
MALAYSIE	0	0	6 273	5 862	6 273	5 862	-7%
INDONÉSIE	0	0	457	321	457	321	-30%
MYANMAR	0	0	27	2	27	2	-93%
ASIE	0	0	6 783	6 203	6 783	6 203	-9%
BENELUX	11 363	18 455	14 730	11 478	26 093	29 933	15%
EUROPE	11 363	18 455	14 730	11 478	26 093	29 933	15%
AUTRES PAYS	2 798	3 640	13 981	11 914	16 779	15 554	-7%
TOTAL GÉNÉRAL	15 749	26 267	98 327	83 377	114 076	109 644	-4%

Source: Service des Douanes et Le Commerce du Bois
Origin: Custom Service

La baisse des importations françaises (-4 %) des produits sciages tropicaux pour l'année doit être relativisée. En effet, cette baisse est moindre que ce que l'on pouvait craindre. On observe une bonne résilience du secteur face à la crise, le bois tropical supportant plutôt bien cette tempête sanitaire. Pour les mêmes raisons que les autres produits bois (essor des activités de bricolage et d'aménagement extérieur, hausses des maisons individuelles etc), la consommation de produits en bois tropical s'est maintenue et même renforcée en fin d'année. **Les importations en provenance d'Afrique**, principal fournisseur de la France, se sont avérées assez stables.

Focus sur le marché de bois bruts tropicaux 2021

Il convient de faire un distinguo en fonction des zones de provenance :

- L'Afrique est pour le moment relativement stable, les productions forestières sont régulières et les exportations d'avivés ne connaissent pas de ruptures.
- Le Brésil est lourdement affecté par la pandémie qui désorganise la filière déjà ralentie par les contrôles de l'IBAMA. De fait les grumes se raréfient dans les scieries. Le prix des terrasses connaît un haut historique.
- L'Asie reste tributaire des taux de fret toujours sous tension, le flux de marchandises est là aussi très perturbé.

Pour plus d'informations sur la situation du marché mondial des bois tropicaux, nous invitons les lecteurs du Commerce International du Bois à parcourir la note du Dr Emmanuel GROUDEL, publiée en mars 2021, et reprise sur notre site internet .:

Conference Paper PDF Available

Un marché du bois, en pleine ébullition ... sauf en Afrique

March 2021

Conference: Marché du bois

Authors:



Emmanuel Groutel
Université de Caen Normandie



Cliquez pour lire la note du
Dr Emmanuel GROUDEL

Download full-text PDF

Read full-text

Le bilan 2020 des importations de grumes tropicales

Unité : M³

BILAN 2020	OKOUME et SIPO (4403 4935)		AUTRES BOIS TROPICAUX (4403 4100-4910-4985)		TOTAL GRUMES		An..An-1
	Volumes cumulés		Volumes cumulés		Volumes cumulés		
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
	CAMEROUN	0	172	2 961	2 850	2 961	
RCA	2 152	4 643	6 414	2 786	8 566	7 429	-13%
CONGO, Brazzaville	2 850	2 226	7 634	6 321	10 484	8 547	-18%
CONGO, Kinshasa	1 651	1 656	1 926	1 929	3 577	3 585	0%
GABON	103	0	0	0	103	0	0%
GUINÉE ÉQUATORIALE	86	0	0	0	86	0	0%
LIBÉRIA	0	0	4 150	3 241	4 150	3 241	0%
AFRIQUE	6 842	8 697	23 085	17 127	29 927	25 824	-14%
MALAISIE	0	0	0	0	0	0	0%
ASIE	0	0	0	0	0	0	0%
BENELUX	0	0	27	36	27	36	33%
EUROPE	0	0	27	36	27	36	33%
TOTAL GÉNÉRAL	6 842	8 697	23 112	17 163	29 954	25 860	-14%

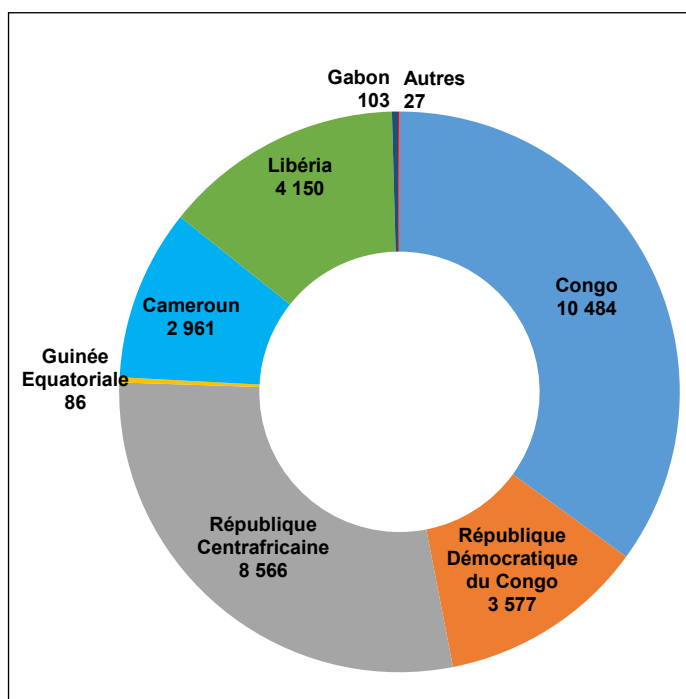
Les importations de grumes tropicales ont ralenti en France passant de 30 000 m³ de grumes tropicales importées en 2019 à 26 000 m³ en 2020. La tendance structurelle du commerce internationale des produits bois est d'aller vers plus de produits élaborés.

Depuis les mesures prises contre les exportations de grumes dans plusieurs pays, la présentation des données douanières est plus simple et se concentre maintenant sur quelques pays producteurs. En effet

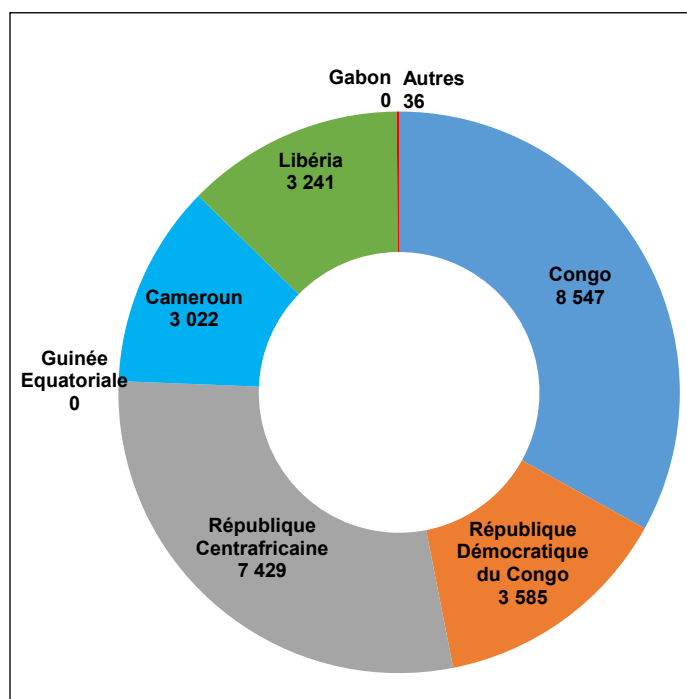
depuis dix ans le Gabon a réorienté la filière bois en optant sur la transformation et en interdisant l'export de grumes. Le Cameroun a lui, interdit partiellement l'export de grume en 1999, en Asie, l'Indonésie a interdit l'export de grume en 2001.

Comme en 2019, trois pays se détachent dans cette activité d'exportation de grumes vers la France en 2020 : le Congo, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. L'instabilité qui frappe de manière récurrente ces pays a impacté

Importations françaises des grumes tropicales 2019



Importations françaises des grumes tropicales 2020



négalement le commerce des grumes au cours des dernières années. Les pressions écologiques se sont manifestées de manière ciblée sur certains opérateurs forestiers engagés pourtant dans des opérations lourdes d'aménagement forestier. LCB en liaison avec les importateurs et les gestionnaires forestiers a poursuivi son travail de sensibilisation pour permettre la poursuite d'activités commerciales avec les garanties de légalité indispensables au respect du RBUE. Les principales essences commercialisées restent le sipo et le sapelli.

L'évolution globale du commerce des grumes, trouve un large écho dans : les programmes internationaux visant la protection de la forêt du bassin du Congo, l'encouragement au développement économique et social des pays producteurs, la poursuite des investissements du secteur privé dans la transformation sur place. Le Commerce du Bois, à travers sa procédure de diligence raisonnée mais aussi l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux à travers ses actions de communication et outils comme le <http://www.timbertradeportal.com/en/> mettent en avant les efforts importants réalisés par ces différents pays.

Facteurs impactant le commerce des bois tropicaux

Sur une période de 10 ans, il est incontestable que la consommation de bois tropicaux s'est inscrite dans un cycle baissier. Si la relative baisse des importations françaises 2020 fait en réalité montre d'une certaine résistance du marché face à la crise sanitaire, il est intéressant d'analyser les grandes caractéristiques de ce commerce et de son environnement économique.

La crise économique de 2007-2012 qui a frappé tous les pays européens, et particulièrement la France, a affecté directement les importations de bois tropical; au regard notamment des usages de bois tropicaux liés au secteur du bâtiment, comme la menuiserie par exemple ou les produits d'aménagement extérieurs. Appelée parfois « Grande Récession » par le monde anglosaxon la crise financière de 2007 a entraîné une crise économique mondiale. La croissance mondiale a nettement décéléré, passant à 3,9 p. 100, contre 5,0 p. 100 en 2007, selon les projections du FMI : plus précisément, la croissance fléchissait fortement, à 1,5 p. 100, pour l'ensemble des pays développés (après 2,6 p. 100 en 2007) et marquait le pas, à 6,9 p. 100 dans le monde émergent (après 8,0 p. 100 en 2007). Au-delà des soubresauts financiers, ce ralentissement global de l'activité a résulté de l'impact de deux facteurs sur la consommation des ménages : l'éclatement de la bulle immobilière dans de nombreux pays et la très forte hausse, jusqu'à l'été 2007, des prix des matières premières, laquelle a fait baisser le pouvoir d'achat.

Alors que le parallèle avec la crise de 2007 était tentant en mars 2020, lorsque que la crise sanitaire de la COVID-19 a sévi à l'échelle mondiale; le marché des bois tropicaux a fait montre d'une résilience exceptionnelle.

Loin d'avoir un impact négatif sur la consommation de bois, le confinement et la montée en flèche du télétravail a fortement dynamisé certains marchés phares des produits tropicaux, comme le marché des terrasses et des aménagements extérieurs.

En effet, depuis maintenant plus de deux ans, les chiffres de la construction bois progressent et les bois tropicaux « écoresponsables » pourraient bénéficier de cette bonne orientation.

Des marchés mondiaux qui tirent la consommation et les prix

Il faut souligner le rôle prépondérant des opérateurs asiatiques dans ce mouvement et notamment la **Chine**. Ils ont supplanté les pays acheteurs traditionnels européens en Afrique en particulier; ils acceptent des prix supérieurs à ceux des importateurs européens et des spécifications produits moins contraignantes. De plus, ils réalisent de plus en plus d'investissements dans le secteur forestier, en rachat de sociétés européennes ou en achat de concessions.

A cette concurrence internationale s'ajoute le développement d'une consommation domestique de plus en plus forte, particulièrement sensible en Afrique de l'Ouest. Les demandes des opérateurs européens en termes de spécifications et qualités des bois se trouvent de plus en plus difficiles à assurer. Ces tendances ne favorisent pas l'émergence d'un commerce qui s'appuierait sur le développement d'essences dites secondaires (LKTS). Le potentiel est là mais il a besoin d'être qualifié par des essais de caractérisation mécanique des bois sans oublier les exigences environnementales que les opérateurs européens s'imposent.

La demande en bois certifiée est aujourd'hui une réalité tant au niveau de certains groupements de négoce que des collectivités ou encore grands donneurs d'ordre. L'offre en bois tropicaux certifiée est aujourd'hui insuffisante pour répondre aux attentes de ces marchés. Aussi, les exigences de certains pays producteurs comme le **Gabon** dont le Président Ali Bongo Ondimba a annoncé qu'il retirerait les permis d'exploiter des opérateurs non engagés dans un processus de certification vont dans le bon sens puisqu'elles permet-

tront de pérenniser la ressource mais aussi, nous l'espérons, aux bois tropicaux de retrouver des parts de marchés perdues en Europe au cours des dernières décennies. Dans ce sens, le Président gabonais, a annoncé officiellement le 26 septembre 2018, l'objectif 100 % FSC pour toutes les concessions forestières en 2022 : « *J'ai donc décidé de fixer **2022 comme année butoir pour certifier FSC toutes les concessions forestières.*** » (Annonce internationale du Président de la République du Gabon ; Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA le 26 septembre 2018).

Un commerce durable et équitable

Dans un contexte de politique nationale et européenne de lutte contre la déforestation importée, la filière bois tropicaux doit structurer sa communication et agir en mettant en commun des moyens afin de communiquer sur la qualité de ses bois mais aussi et surtout sur l'offre responsable présente sur le marché. Si l'offre en bois issue de forêts éco-certifiées peine à s'imposer malgré les efforts déployés par la profession, il existe aussi une offre de bois certifié répondant à l'ensemble des critères de légalité.

La procédure de diligence raisonnée proposée par Le Commerce du Bois à ses membres importateurs permet à ces derniers de mener à bien toutes les étapes d'identification des risques d'illégalité et de mise en place de mesures d'atténuation jusqu'à l'atteinte d'un risque négligeable.

Système de Diligence Raisonnée LCB

LCB est reconnu depuis 2015, par la Commission européenne, comme **Organisation de contrôle** au sens du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE). Son statut a été reconduit à la suite de l'évaluation des autorités compétentes française courant d'année 2018. LCB finalise actuellement l'évolution de son système de diligence raisonnée (SDR) avec pour but de renforcer l'évaluation du risque de présence de matériau illégalement récolté dans les chaînes d'approvisionnement et dans les régions d'origines.

L'évolution du SDR vise également à permettre aux opérateurs de toute taille de mettre en place des mesures d'atténuation du risque pertinentes à leur chaîne d'approvisionnement, que ce soit, par exemple, par le biais d'audits terrains mutualisés auprès des fournisseurs ou de tests en laboratoire sur l'origine des bois.

A la suite de quoi, l'offre de service sera étendue aux opérateurs européens. Les exigences réglementaires étant similaires, il semble important d'harmoniser les pratiques et interprétations d'un sujet aussi subjectif que le risque. Cela sera particulièrement bénéfique pour la crédibilité de la filière. Pour plus d'informations sur le RBUE et la mise en place de la DR, merci de contacter : **Alessandra Negri** - a.negri@lecommercedubois.fr

Si les importateurs ont aujourd'hui tous les éléments en mains pour une mise en œuvre efficace de leur analyse de risques (v. encadré), leurs fournisseurs ne sont pas restés sans agir. Il est aussi important de signaler que le secteur privé en Afrique a poursuivi ses efforts en direction de l'éco certification de ses forêts mais que l'offre reste encore limitée : près de 5 millions ha sont aujourd'hui certifiés dans le Bassin du Congo. L'offre certifiée est stable dans les autres grandes zones de production tropicales. L'affichage d'un surcoût lié à la certification peut aussi être perçu comme un frein pour certains acheteurs qui font le parallèle avec les bois tempérés certifiés vendus sans surcoût par rapport aux mêmes bois non certifiés.

Renforcer l'image des bois tropicaux

C'est toujours sur le terrain de « l'image » que la profession se mobilise pour **lever les freins à l'achat de bois tropicaux chez les prescripteurs mais aussi les clients.** Cette préoccupation est d'autant plus forte que la filière forêt bois française développe un discours fort autour de la promotion des bois français.

Tout en reconnaissant la légitimité de ce discours visant à mieux valoriser les ressources forestières françaises, LCB maintient qu'il ne faut pas opposer les bois entre eux, mais travailler sur leur complémentarité. Le vrai challenger n'est pas le bois qui vient de l'étranger mais les matériaux concurrents qui grignotent inlassablement des parts de marché.

C'est avec cette volonté de lutter contre les exclusions de provenance des bois que LCB a signé conjointement avec l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), l'Union des Industries du Panneau Contreplaqué (UIPC), le Malaysian Timber Council (MTC), l'European Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC) et l'Union des Métiers du Bois (UMB-FFB) une **lettre ouverte à l'attention de la SOLIDEO concernant l'exclusion des bois tropicaux et boréaux des constructions du Village Olympique. Le courrier a été partagé à de nombreuses institutions comme l'OIBT, la COMIFAC, l'AFD, le PPECF, le FFEM et de nombreux Ministères français concernés par la décision de la SOLIDEO.**

Pour rappel, la SOLIDEO est l'établissement public français chargé de la livraison des ouvrages et des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation et au déroulement des Jeux olympiques d'été Paris 2024. Plusieurs organisations de la filière forêt-bois se sont rassemblées pour signer un courrier, à l'attention de cet établissement public, l'alertant sur les conséquences de l'exclusion des bois d'origine exotique et boréale des constructions du Village Olympique.



Téléchargez la lettre envoyée à SOLIDEO

Les principales actions réalisées en 2020 par LCB furent en matière de promotion des bois tropicaux furent :

- la publication sur les réseaux sociaux, une fois par semaine, des fiches tropix du CIRAD ;
- l'animation et l'enrichissement du site internet www.boistropicaux.org qui rencontre toujours un franc succès avec des pics à plus de 7000 visiteurs par mois et 100 000 pages vues /an ;
- le relai, sur les réseaux sociaux, des audits (charte et diligence raisonnée), des témoignages d'entreprises ou encore des posts réguliers publiés par

les principaux systèmes de certification de gestion durable des forêts (FSC et PEFC) ;

- La mise à jour de fiches conseils sur les produits en bois tropicaux issus de forêts gérées durablement, dans le but de les diffuser en 2021 à des prescripteurs et sur les réseaux sociaux ;
- une veille presse avec, le cas échéant, des réponses apportées (ex. du rapport de Greenpeace sur les récoltes de bois au Brésil) ;
- l'intervention dans des établissements d'enseignements supérieurs, auprès de l'administration ou encore d'architectes.

Me connecter au site internet boistropicaux.org



The screenshot shows the website interface for 'Le Commerce du Bois' and 'cirad'. The navigation menu includes 'PRODUITS', 'ESSENCES', and 'ENTREPRISES'. Below this, there are tabs for 'UTILISATION', 'PROPRIÉTÉ', and 'FOURNISSEUR'. A search bar contains 'Localisation (ex: Paris, 75009)' and 'Classes de produits'. The main content area displays a map of France and surrounding regions with 60 red pins indicating supplier locations. The map includes labels for various cities and countries like Belgium, Germany, and Switzerland.

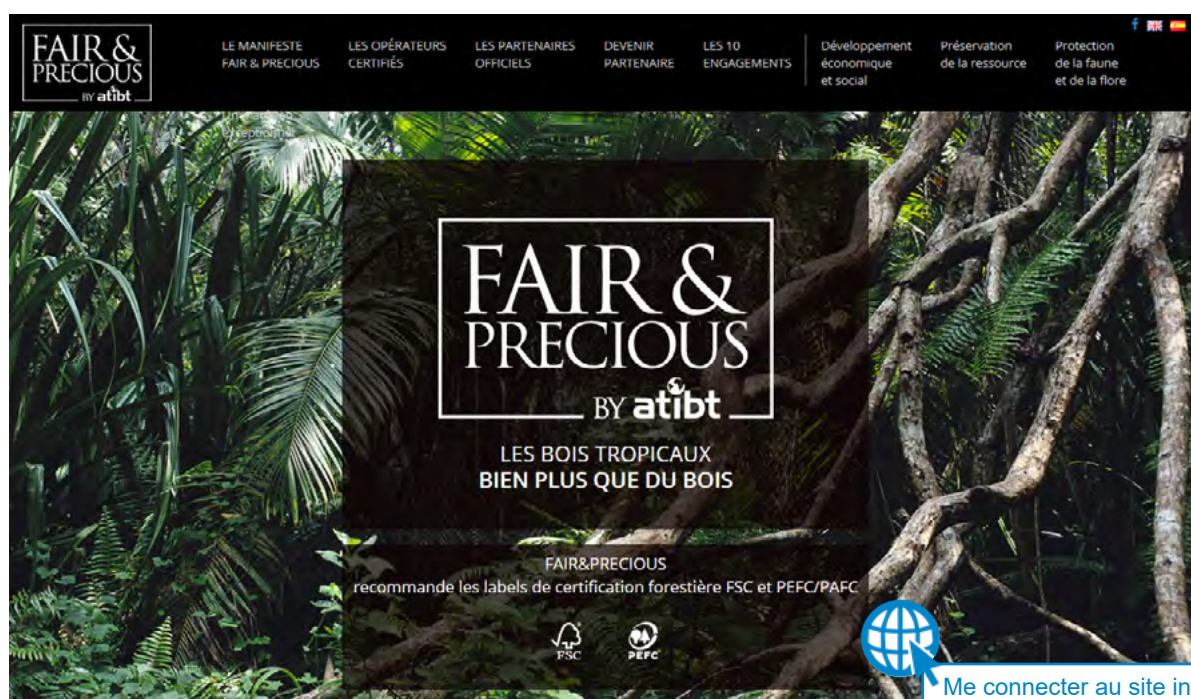
Les actions amorcées en 2020 se poursuivront sur l'ensemble de l'année 2021 tant au niveau du Commerce du Bois que de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT).

Ces dernières porteront notamment pour LCB sur la sensibilisation :

- des vendeurs (modules e-learning),
- du grand public (poursuite de la présence sur les réseaux sociaux et refonte des sites internet),
- des étudiants (intervention en écoles d'architectures) mais aussi,
- des prescripteurs et grands donneurs d'ordres (mise à jour des plaquettes de promotion, campagnes d'émailing, rencontres en région...).

Concernant plus spécifiquement l'ATIBT, il est important de souligner la **création d'une marque de communication FAIR & PRECIOUS**, permettant de sensibiliser les consommateurs finaux en mettant en avant l'offre en bois tropicaux éco-certifiés (FSC et PEFC). Pour plus d'informations sur cette campagne, nous vous invitons à parcourir l'article « Un nouvel appui de marque pour les bois tropicaux » consacré à cette marque dans le numéro 326 de notre revue (pages 29 à 31).

Pour plus d'informations sur la marque FAIR & PRECIOUS, merci de contacter Benoît Jobbé-Duval, Directeur de l'ATIBT : benoit.jobbeduval@atibt.org



C'est par ce travail de fond appuyé par l'engagement de professionnels dans leur entreprise que le secteur des bois tropicaux pourra retrouver des couleurs et les consommateurs reprendre confiance dans l'offre des importateurs LCB et aussi dans la qualité technique et environnementale des produits.

LCB, en tant qu'Organisme de Contrôle au sens du Règlement Bois de l'Union Européenne, joue un rôle actif dans le combat contre l'importation de bois illégaux en France et rappelle son engagement en faveur de la protection des forêts mondiales. A ce titre, vous trouverez ci-dessous, la liste des membres LCB ayant reçu une attestation de conformité à la procédure de diligence raisonnée LCB, à jour au 15/04/2021 :

Angot Bois	CABD	ISB France	P.U.MA. Usinage Bois
Barillet SEF	CEB	Norsilk	Sylvaco
Bois import	DGL Bois	Partenaire Bois Import	Tradelink France
Bois tropicaux du midi	ETS Guay	Peltier Bois	Transibois Fribois
Cap Exo	Guillemette et Cie	Polywood	
CID Bois	Henry Timber	Protac	

Bilan panneaux 2020

Alerte statistique et réserves méthodologiques

En raison des difficultés pour extraire des statistiques fiables à partir des données informatiques douanières sur les importations de contreplaqués (cp), nous avons procédé à quelques corrections :

- Les analyses que nous vous proposons reposent sur des volumes d'importation déterminés en divisant les données en valeur des Douanes par des prix moyens de marché constatés a posteriori.

- Par ailleurs, malgré des erreurs d'affectation de codes douaniers dans les déclarations de produits pour de nombreux pays, nous maintenons des résultats séparés entre cp feuillus et cp résineux. A défaut d'être infaillible, cette approche nous permet néanmoins d'apprécier d'une année sur l'autre les tendances de consommation des pays.

Données globales

A périmètre constant et avec la même méthode de calcul que l'an passé, nous observons qu'en volume, en 2020, les importations françaises de contreplaqués ont connu une baisse de -8 % par rapport à 2019, pour atterrir à 540 000 m³. Le secteur du contreplaqué, a été fortement impacté par la crise sanitaire COVID 19, et malgré une reprise au T4, le bilan annuel 2020 reste négatif. En effet, les marchés de l'évènementiel, de l'hôtellerie et de la restauration ont été très

impactés ce qui a limité la demande de contreplaqués jusqu'au S1 2020. Au S2 2020, nous avons assisté à un « redémarrage » de la consommation ce qui a permis de relativiser quelque peu la baisse des importations sur l'ensemble de l'année 2020. Cette hausse de la demande devrait perdurer en 2021.

Ces données d'ensemble sont à prendre avec la plus grande prudence, du fait des réserves méthodologiques évoquées ci-dessus.

Analyse par origines des contreplaqués

CP Tropicaux

Les CP tropicaux qui représentent plus de 80 % des importations françaises de contreplaqués, enregistrent une baisse -9 % par rapport à 2019, pour atterrir à un volume de 448 280 en 2020 contre 490 894 m³ en 2019.

Asie

L'année 2020 a confirmé le fait que la **Chine** est le premier fournisseur de cp tropicaux importés en France. Le total importé est maintenant d'environ 93 000 m³; soit une baisse de -8 % par rapport à 2019, en effet l'Asie a été fortement impactée par des taux de fret sous tension et de le flux de marchandises perturbé par la crise sanitaire mondiale. **Néanmoins, il convient de noter que la Chine** a définitivement supplanté l'**Indonésie** dont les exportations vers la France se stabilisent autour de 3 000 m³ en 2020; pour mémoire, l'Indonésie produisait encore 10 millions m³ il y a une décennie.

Europe

Les baisses les plus remarquables sont observées en provenance d'**Espagne** -20 % pour des importations qui s'établissent à 58 700 m³; du **Bénélux** -19 % pour des importations qui atteignent 49 500 m³; d'**Italie** -24 % pour des importations qui atterissent à 39 380 m³. Les chaînes logistiques de ces pays ayant été plus fortement impactées par la crise sanitaire. En **Russie**, **Allemagne** et aux **Pays-Bas**, les importations se stabilisent respectivement autour de 35 000 m³; 33 000 et 9 000 m³. En **Autriche**, on note une augmentation des importations de +20 % pour s'établir à 28 000 m³. La production est restée soutenue dans ces pays et les chaînes logistiques moins impactées, et ce malgré la crise sanitaire.

CP Résineux

Europe de l'Ouest

Les importations de CP résineux en provenance d'Europe de l'Ouest ont diminué de -13 % en 2020 par rapport à 2019, pour atterrir à 37 328 m³.

Il est important de rappeler que ce chiffre comprend aussi très certainement une part non négligeable de **panneaux russes transitant notamment par la Belgique**. En effet, les usines russes continuent non seulement d'accroître leurs capacités de production mais aussi d'exporter à des prix très compétitifs. Les producteurs européens de cp qui produisent en conformité avec les exigences essentielles imposées par le marquage CE n'arrivent pas aujourd'hui à relever cette concurrence.

Brésil

Selon les données douanières, les importations de cp résineux « Eliotis » du **Brésil** ont enregistré une baisse annuelle de -4 % en 2020 par rapport à

2019, pour atteindre de 15 600 m³. Pour mémoire, les importations de cp « Eliotis » s'élevaient à 20 000 m³ en 2018. En effet, l'année 2020 s'est accompagnée d'une forte hausse des prix sur les expéditions vers l'Europe. La flambée des cours est directement liée à la forte demande des Etats-Unis et aux difficultés d'approvisionnement des usines au Brésil apparues en 2019. Plusieurs raisons à cela : d'abord, un déséquilibre entre l'offre et la demande. Les usines brésiliennes faisaient l'objet de sollicitations des USA, de la Chine et de l'Europe et on retrouve la même problématique que pour tous les autres producteurs de produits bois liés à la construction qui doivent gérer des approvisionnements de plus en plus tendus. Ensuite, la situation socio-économique compliquée de ce pays. Il y a de nombreux mouvements sociaux, une économie instable, des tensions politiques et surtout un renforcement sans précédent des contrôles de l'IBAMA sur l'exploitation forestière. Enfin sur le plan logistique, les frets depuis le Brésil ont enregistré de fortes hausses.

BILAN 2020	RÉSINEUX		Feuillus & Tropicaux		TOTAL ANNUEL		VAR. AN-AN
	4412(3900)		4412(3110-3190-3300-3400-9410-9490)		2019	2020	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
ALLEMAGNE	372	634	33 307	33 258	33 679	33 892	1%
BENELUX	12 014	8 610	60 899	49 505	72 913	58 114	-20%
ESPAGNE	15 501	15 182	73 214	58 737	88 715	73 919	-17%
FINLANDE	9 742	7 423	19 846	16 345	29 588	23 768	-20%
ITALIE	2 620	3 244	51 885	39 377	54 505	42 621	-22%
PAYS-BAS	865	721	8 822	9 219	9 687	9 940	3%
AUTRICHE	365	387	23 581	28 281	23 946	28 668	20%
SUEDE	68	81	275	35	343	116	-66%
ROYAUME UNI	1 598	1 047	8 148	7 184	9 746	8 231	-16%
- EUROPE DE L'OUEST	43 145	37 328	279 977	241 942	323 122	279 269	-14%
PAYS BALTES	1 095	440	21 757	17 262	22 852	17 701	-23%
RUSSIE	810	471	35 143	35 832	35 953	36 302	1%
POLOGNE	5 231	3 275	23 324	19 482	28 555	22 757	-20%
REPUBLIQUE TCHEQUE	347	770	8 062	9 064	8 409	9 834	17%
- EUROPE DE L'EST	7 483	4 955	88 286	81 639	95 769	86 595	-10%
GABON	0	0	1 055	3 944	1 055	3 944	274%
COTE D'IVOIRE	0	0	0	0	0	0	0%
GHANA	0	0	14	2	14	2	-83%
- AFRIQUE	0	0	1 069	3 946	1 069	3 946	269%
BRESIL	16 225	15 623	858	789	17 083	16 412	-4%
CHILI	16 895	13 557	0	0	16 895	13 557	-20%
ETATS-UNIS	2 730	1 212	1 345	737	4 075	1 949	-52%
- AMERIQUE	35 850	30 392	2 203	1 526	38 053	31 918	-16%
CHINE	8 380	8 631	97 508	89 457	105 888	98 088	-7%
INDONESIE	0	0	2 365	3 318	2 365	3 318	40%
MALAISIE	0	0	450	222	450	222	-51%
- ASIE	8 380	8 631	100 323	92 996	108 703	101 627	-7%
AUTRES PAYS	9 868	10 257	19 036	26 231	28 904	36 488	26%
-- TOTAL	104 726	91 563	490 894	448 280	595 620	539 844	-9%

Une consommation soutenue fin 2020

Des suites du COVID 19, nous avons estimé une baisse de **-10 % en chiffre d'affaires** pour les panneaux en 2020. Ce recul s'expliquait par la contraction de l'activité en 2020 de l'industrie du meuble et du secteur de la construction malgré une reprise soutenue au cours de l'été. Cependant, les choses se sont déroulées autrement, la demande a continué de croître au T3 2020 jusqu'à exploser au premier trimestre 2021 témoignant d'une hausse de la consommation et d'une forte pression sur les approvisionnements.

En effet, **les panneaux de fibre**, ont profité d'un rattrapage des dépenses d'ameublement post-confinement. Les **industriels du meuble** ont fait état d'un redémarrage fulgurant, avec pour certains opérateurs un niveau à juillet 80 % supérieur à celui de l'année dernière. Du côté du **bâtiment**, la demande a été portée par le **marché de la rénovation**. La demande de panneaux de fibre, pour l'isolation de parquet a fortement progressé. Les **panneaux filmés** ont quant à eux redémarré depuis septembre portés par l'organisation de chantier qui est une activité porteuse pour la région IDF. **Les panneaux OSB** semblent avoir bien résisté à la crise Covid 19 avec une production qui même durant le confinement ne s'est jamais tarie.

Sur la première moitié de l'année 2020, nous avons tout de même constaté une grande disparité en fonction des marchés. **Les marchés de l'évènementiel, de l'hôtellerie et de la restauration** avaient été très impactés. Plusieurs chaînes d'hôtel avaient ajourné leurs travaux de rénovation au premier semestre, l'IDF avait été particulièrement touchée par cette situation. Cependant, la demande de **panneaux contreplaqués** pourtant délaissés jusqu'au T3 2020 a explosé en fin d'année. Le marché américain a fortement contribué à mettre le monde sous tension tant au niveau des approvisionnements, des volumes que des prix. Le programme de relance des

Etats-Unis devrait accentuer ce phénomène en augmentant le pouvoir d'achat des citoyens américains et investissant dans les infrastructures (2000 MLD), la construction et la rénovation (300 MLD). L'évolution de l'indice CMCI de Random Length, pour les 12 derniers mois relate une augmentation de 300 % des prix moyens pour l'Ouest des Etats-Unis, et 270 % pour le Sud des Etats-Unis. Cela devrait avoir comme effet de faire perdurer cette situation de pression et d'« aspiration » de la production vers les Etats-Unis.

Au global, si les panneaux contreplaqués semblent avoir le plus souffert de la crise sanitaire sur la première moitié de l'année 2020, les indicateurs attestent désormais d'une forte pression sur cette famille de produits. Chez les autres familles de panneaux la demande est apparue au courant de l'été 2020. Cette résurgence de la demande sur l'ensemble des panneaux a entraîné un amoindrissement des stocks côté producteurs et provoqué une tension sur les approvisionnements, des délais livraisons historiques et une augmentation des prix.



Entreprises & cités Marcq-en-Baroeul
Architecte : Tank Architecte ; Photographe : Jérôme Pouille
Panneaux Malvo Flam Excellence Sylvaco, Groupe Malvaux.



Téléchargez le mémento FCBA 2020

Pas de commerce sans RBUE

L'accès au marché européen étant réservé aux produits en conformité avec le RBUE, le commerce des cp a suivi le même mouvement observé chez les autres importateurs de produits bois. Les fournisseurs sont beaucoup plus sensibles aux demandes des acheteurs sur les garanties de traçabilité du bois. La plupart des fournisseurs des importateurs de LCB ont répondu présent l'an passé pour une démarche de justification – au minimum documentaire – et de plus en plus s'engagent sur la voie de la certification de leurs produits : le meilleur sésame à ce jour pour accéder au marché européen. Rappelons que le système de Diligence raisonnée de LCB, validé par la Commis-

sion Européenne, s'applique aux importateurs de cp. Cette plus grande perception du cadre réglementaire européen par les producteurs étrangers est aussi le reflet de l'importance du marché européen dans les débouchés de ces pays producteurs : jusqu'à 70 % des exportations brésiliennes totales par exemple. Sachant que les autres pays consommateurs ont aussi des législations visant à protéger leur marché contre le risque d'introduction de bois illégal ; comme c'est le cas par exemple aux USA avec le Lacey Act. Certains opérateurs dénoncent néanmoins les disparités de mise en œuvre du RBUE dans les pays européens.